

« **LES HARICOTS et LA CASSEROLE** » :

Notes d'Orientation des Cluster Sécurité Alimentaire (SECAL) et Articles Ménagers Essentiels (AME)/ 'NFI' (Non-Food Items) et Abris en R.D.Congo pour la Coordination et la Mise en Œuvre des Programmes

Préparées Conjointement par le Cluster AME/'NFI' et Abris et le Cluster Sécurité Alimentaire
Décembre 2017

Pourquoi Les Notes d'Orientation pour les secteurs AME¹ et SECAL² ?

Dans le domaine des réponses humanitaires, plusieurs liens techniques et conceptuels existent entre différents secteurs, tels que la Sécurité Alimentaire et la Nutrition ou la Santé et l'Eau, Hygiène, et Assainissement (EHA). D'ailleurs, certains domaines ont des associations importantes pas seulement conceptuelles mais aussi sur **le plan opérationnel** nécessitant une coordination étroite entre les deux secteurs. Tel est le cas pour la Sécurité Alimentaire (SECAL) et les Articles Ménagers Essentiels³ (AME) qui restent parmi les besoins prioritaires des ménages, surtout ceux affectés par des catastrophes soudaines⁴, des mouvements des populations où ils connaissent souvent des pertes importantes de biens, ainsi que les crises chroniques ou prolongées.

Lors des mouvements de population (qu'il s'agisse d'un déplacement ou d'un retour), les ménages ne parviennent pas souvent à transporter un grand volume des biens, vivres, articles productifs (outils aratoires, semences, animaux), ainsi que les articles ménagers et personnels. Ainsi dans un contexte de déplacement ou de retour, les ménages ont souvent prioritairement besoin de se nourrir et s'abreuver pour rester en vie, stocker de la nourriture et de l'eau, s'habiller, se laver, dormir et retrouver le plus vite une activité économique productive.

En plus de la capacité limitée de porter ces biens lors d'un mouvement de population, dans les situations de crise avec violence ainsi que les catastrophes naturelles, la perte/destruction/pillage des biens (articles ménagers, vivres, et bien productifs) sont aussi fréquents. Ceci pourra aussi aboutir à l'aggravation de la vulnérabilité des ménages et diminuer leurs capacités à faire face à leurs besoins immédiats ainsi qu'aux chocs futurs.

Un autre facteur qui encouragera une coordination et collaboration entre les deux secteurs est le fait que ces deux domaines ont **une unité d'intervention commune : le « ménage » ou la « famille »**. Par conséquent, il y a plusieurs aspects qui se ressemblent dans les pratiques de la mise en œuvre des programmes : l'analyse des besoins, les stratégies de ciblage, les aspects logistiques liés aux activités, l'accès humanitaire, la prise en compte des enjeux de la protection et du genre—innocuité, redevabilité envers les ménages bénéficiaires - l'utilisation des approches monétaires⁵ et coupons, ainsi que les stratégies de suivi et évaluation.

¹ Le secteur des Abris, bien qu'étroitement liées aux secteurs des AME et de SECAL, ne fait pas l'objet de ces notes d'orientations

² Ces Notes d'Orientations sont principalement concernés par l'Aide Alimentaires – l'accès aux vivres à travers les distributions, les coupons, et/ou le cash. Il y a aussi les liens importants entre l'AME et le volet 'moyens de subsistance' du secteur Sécurité Alimentaire (par exemple les foires aux AME qui inclut les choix aussi des outils agricoles, filet de pêches, etc.), mais ils ne sont pas adressé en détail dans ce document,

³ En RDC, on utilise le terme AME (Articles Ménagers Essentiels) et aussi le terme anglais : Non-Food-Items (NFI).

⁴ Soit provoquées par l'homme (déplacements forcés, incendies), soit naturelles (glissements de terrain, inondations, éruptions volcaniques).

⁵ Les approches monétaires incluent plusieurs types d'approches y compris les foires aux coupons, l'utilisation des coupons en marchés préexistantes, le transfert de cash, etc.

D'ailleurs de plus en plus les acteurs humanitaires en RDC sortent des 'silos' sectoriels d'Assistance Alimentaire/SECAL et AME en apportant un appui multisectoriel aux ménages vulnérables. Il est important que nos deux secteurs soient en mesure d'encourager cette collaboration et par conséquent de proposer un cadre pour cette coordination—pour assurer que le maximum des ménages affectés et dans le besoin **trouvent l'accès ET à la 'casserole' (AME/NFI) ET aux 'haricots' (SECAL)**. L'expérience montre que dans des urgences complexes, les réponses conjointes et/ou simultanées en AME et SECAL sont susceptibles de contribuer à une amélioration de la sécurité alimentaire et la qualité de vie des ménages.

En vue de la complémentarité entre les deux domaines, la présente note d'orientation a été élaborée conjointement par les Clusters AME/'NFI' et Abris et SECAL en RDC avec le but de déterminer les sujets d'intérêt commun et les activités sur lesquels les acteurs s'engagent à collaborer concrètement. Les Clusters espèrent également encourager une réflexion au niveau des Clusters Globaux sur la collaboration intersectorielle et son impact sur l'assistance humanitaire.

Note d'Orientation

Par ce document le Cluster AME/'NFI' et Abris et le Cluster Sécurité Alimentaire s'engagent à joindre leurs forces au profit des personnes vulnérables affectées par des mouvements de populations ainsi que des catastrophes naturelles ou anthropiques. A cette fin les deux Clusters sont appelés à :

1. **Se rapprocher et se coordonner** dans le but de garantir une réponse plus pertinente et efficace possible ;
2. Encourager et plaider pour une assistance systématique dans les deux secteurs lors d'une **nouvelle crise de grande ampleur** dans les 3 premiers mois de cette crise ;
3. Encourager **les interventions conjointes et/ou simultanées dans les domaines des AME et de la SECAL** ciblant les populations vulnérables, et spécifiquement les mêmes personnes/bénéficiaires pour assurer une prise en charge des besoins essentiels ;
4. **Présenter les analyses des résultats des évaluations des besoins** en sécurité alimentaire et en AME dans les fora de coordination, et d'en discuter avec leurs membres pour une prise de décision ou d'action en fonction des seuils sectoriels déclencheurs d'une intervention ainsi que des capacités de réponse ;
5. **Faciliter l'harmonisation des approches de ciblage pour la sélection des bénéficiaires** - dans des circonstances où des réponses complémentaires sont envisagées- afin que les équipes identifient simultanément les vulnérabilités en AME et en sécurité alimentaire dans chaque ménage enquêté pour faciliter la rapidité de la réponse ;
6. **Tenir la contrepartie informée des différentes interventions envisagées**, ce qui favorisera une meilleure couverture des besoins identifiés (avant, pendant ou après l'intervention) en fonction des capacités disponibles au niveau des clusters.

Les acteurs actifs dans les secteurs des AME et de la Sécurité Alimentaire sont encouragés à collaborer conjointement sur les thèmes suivants:

EVALUATION DES BESOINS

1. **Collaborer dans la collecte des données et analyse des besoins**, à travers la réalisation d'évaluations conjointes (même avec les Termes de Références conjointes) quand cela est possible, ou du moins le partage des données liées à l'un et à l'autre secteur (transmission du rapport d'évaluation aux deux Clusters). L'évaluation devrait, dans la mesure du possible, collecter et mener des analyses de vulnérabilité et de besoin dans les deux secteurs – en utilisant les outils recommandés par les Clusters ('Score-Card AME,' Score de Consommation Alimentaire, Indice de Stratégies de Survie, etc.). Les outils d'évaluation rapide adaptés pour couvrir les deux secteurs (enquête ménages, groupe de discussion, etc.) pourront aussi être envisagés ;
2. **Se coordonner sur les approches et méthodologies de collecte des données et analyse des besoins** – enquête sur un échantillon ou sur l'ensemble des ménages ; implication des communautés et/ou de ses leaders dans le processus des évaluations,
3. **Partager régulièrement les résultats des différentes études** (évaluations des besoins, analyses de faisabilité, vulnérabilités, etc.) et gaps constatés lors des évaluations pouvant intéresser les acteurs intervenant dans l'autre secteur ;
4. **Partager les analyses résultant des études de marché, ainsi que le suivi des prix** pour évaluer la pertinence de différentes approches monétaires (foires, coupons, cash inconditionné, etc.) dans le contexte, ainsi que les effets découlant des interventions sur les marchés locaux, les bénéficiaires et la communauté (*ex. : un acteur intervenant dans la sécurité alimentaire dans le groupement Y, mène une étude de marché et les résultats montrent que le marché local est opérationnel et bien intégré avec des prix stables. Peu de temps après, un acteur AME se retrouve dans le même groupement, pour intervenir avec une assistance en AME. L'acteur SECAL partage les résultats de l'analyse des marchés et les recommandations, afin d'aboutir à une approche cohérente et harmonisée*).

ENREGISTREMENT et CIBLAGE

5. Surtout dans les nouvelles urgences, les ménages auront des besoins en vivres ('les haricots') et aussi en AME ('la casserole'). A cette fin, dans la mesure du possible, et surtout lors des interventions conjointes et/ou simultanées ciblant les populations vulnérables en AME et en sécurité alimentaire, **se convenir sur le système et sur les critères de ciblage** – y compris :
 - a. La possibilité d'un ciblage 'blanket'/filet – où tout le monde affecté est éligible et enregistré pour une assistance.
 - b. La possibilité des critères de ciblage/priorisation unique – prenant en considération les vulnérabilités matériel dans les deux secteurs ainsi que les vulnérabilités sociales si pertinentes ;
 - c. Consensus sur l'inclusion des critères de ciblage mixte incluant des critères socio-économiques et/ou sociaux ;
 - d. Coordination sur les méthodologies d'enregistrement et ciblage y compris l'utilisation de différentes technologies – Android, PDA, etc. ; l'implication des communautés et/ou de ses leaders dans le processus ; les approches de communication et sensibilisation sur les listes de bénéficiaires—affichage dans les lieux publics ou non en fonction du milieu / contexte ; les mécanismes de feedback et de collecte/gestion des plaintes ;

- e. Le choix d'inclure les ménages autochtones et les familles d'accueil vulnérables et comment le faire ;
 - f. Mener des études générales, conjointes, basées sur les vulnérabilités sociales et matérielles ;
6. **Partager les listes des bénéficiaires et les listes des vendeurs** (dans le cas des foires, marchés ouverts) pour assurer la cohérence des interventions et éviter des erreurs d'inclusion et d'exclusion. Même si un ménage est vulnérable en AME, il n'est pas nécessairement vulnérable en SECAL. Le partage des listes des bénéficiaires est recommandé pour la prise en compte du principe d'innocuité ou « ne pas nuire »⁶ et en vue des considérations opérationnelles. Egalement, partager les plans des distributions (sites, bénéficiaires, période), etc. lors de la mise en œuvre de l'intervention.
7. **Enregistrer principalement les femmes adultes comme bénéficiaires de l'assistance** en tant que 'Chef de Foyer' (sauf dans les cas des familles monoparentales homme/garçons chef de ménage). Ceci est justifié par deux raisons : (1) Habituellement, les femmes jouent un rôle décisif au sein des familles dans la sécurité alimentaire du ménage car elles gèrent la diète, ainsi que la gestion et l'utilisation des AME⁷ ; (2) pour ne pas pénaliser les femmes des familles polygames dans lesquelles la deuxième femme et ses enfants doivent représenter un ménage à part. En effet, lorsque l'assistance se fait à travers l'enregistrement de l'homme comme 'Chef de Ménage' et bénéficiaire de l'aide, l'aide est souvent « partagée » et donc non pertinente voire inégale.

MISE-EN-ŒUVRE ET APPROCHE D'ASSISTANCE

Comme le témoignent les expériences des acteurs dans la RDC, lors d'une urgence ou de mouvements de population, les ménages se retrouvent avec de fortes vulnérabilités dans plusieurs secteurs, même si celle-ci sont plus marqués dans certains domaines que dans d'autres. C'est souvent le cas dans les secteurs AME et sécurité alimentaire. Pour y répondre les deux Clusters s'engagent à :

8. **Examiner la question de la détermination de l'ordre des opérations et du timing** encourageant des activités (aide en vivres et AME) dans un laps de temps de 1 à 2 semaines. Notez que normalement le besoin en vivres est plus critique que celui des AME dans les premiers jours de l'urgence. Lorsque la faisabilité d'interventions simultanées n'est pas possible, une réponse en vivres est privilégiée et sera considérée comme prioritaire. En effet, débiter une réponse avec des AME sans une assistance en vivres dans un bref délai accroît les risques de revente des AME pour accéder aux vivres. *(ex. Les évaluations des besoins démontrent un fort besoin en vivres, ainsi qu'en AME d'une population déplacée. Néanmoins, les groupes de discussions menées avec les populations montrent que la nourriture reste prioritaire et qu'il y a un risque de revente des AME pour l'achat des vivres, si ces dernières ne sont pas fournies en premier lieu. A cette fin, une activité visant la sécurité alimentaire doit précéder celle ayant trait aux AME) ;*
9. **Développer des stratégies et approches cohérentes** face aux situations d'urgence prolongées, pour les renouvellements des rations des vivres ainsi que des articles ménagers essentiels. A noter que normalement la périodicité d'assistance dans les deux secteurs est différente, selon que l'on soit dans une approche en AME (distribution ou foires/coupons) qui ne prend généralement la forme que d'une seule assistance (en dehors

⁶ Do no harm.

⁷ Voir Engagement 2 des 6 Engagements Genre et AME.

des cas particuliers d'intervention en sites de déplacés) ou dans une approche en 'tranches' pour l'assistance alimentaires (par exemple – trois distributions d'une ration mensuelle) ;

10. **Harmoniser les choix des modalités** d'aide entre secteurs pour les actions planifiées dans les mêmes zones d'intervention– distribution, approche monétaire/coupon, ou assistance mixte – sur base des recommandations découlant des évaluations (études de besoins, de faisabilité et de marché) ;
11. **Identifier les risques liés à l'assistance** (surtout dans le cas des transferts monétaires) et mettre en place un système de gestion des risques compréhensif (*ex. deux acteurs intervenants dans les secteurs des AME et des vivres dans la même zone, décident d'intervenir simultanément avec des interventions en foires aux coupons. Néanmoins, à travers des études de faisabilité un des acteurs a identifié certains risques liés à l'assistance en coupons tels que fraude par certains bénéficiaires ou vol des coupons. Ces préoccupations ont été partagées avec l'autre acteur et des mesures d'atténuation communes ont été trouvées et implémentées.*) ;
12. **Mécanismes de Feedback/ Plaintes conjointes.** Lorsqu'il s'agit des interventions conjointes/coordonnées par deux organisations – explorer les options de mécanismes de plaintes conjointes entre les deux organisations.

SUIVI & EVALUATION

13. Dans la mesure du possible, **encourager les activités de suivi conjointes.** Cela peut se traduire par exemple, par des évaluations conjointes après l'apport de l'aide (ou PIM – *post-intervention monitoring*) à travers des enquêtes ménages, utilisant des outils similaires pour mieux comprendre les résultats découlant de l'assistance multisectorielle et permettant une analyse plus approfondie sur les liens et les gaps de ces deux secteurs ;
14. **Partager régulièrement les résultats et les analyses résultants des différentes activités de suivi** qui pourront être d'intérêt aux acteurs intervenant dans l'autre secteur. (*ex. un suivi post distribution des activités en AME a démontré que certains des ménages ont vendu leurs AME pour l'achat de vivres ; cette information a été partagée avec le Cluster SECAL et les acteurs intervenants dans la zone*) ;
15. Les interventions de transfert monétaire et coupons à usage multiple⁸ (ou *unrestricted vouchers*) deviennent plus fréquents – les acteurs employant cette méthode d'assistance sont encouragés à **mener des activités de suivi rigoureux sur le comportement d'achats** (*purchasing patterns*) ou d'utilisation des coupons de leurs bénéficiaires. Des données fiables aideront les deux Clusters à mieux comprendre comment l'ensemble des ménages priorisent et repartissent les fonds ou l'aide reçus ;

COORDINATION, PARTAGE D'INFORMATIONS, THEMES TRANSVERSAUX et PLAIDOYER

⁸ En RDC, il y a un nombre croissant des activités en coupons a usage multiples -pour l'achat de vivres, AME, semences et le paiement de frais scolaires, etc.

16. **Informez les Clusters des plans et des capacités de réponse.** Cela permettra la coordination des interventions conjointes (*ex. un acteur AME possède un stock de contingence des kits d'urgence en AME suffisant pour 2,000 ménages ; cette information est partagée avec le Cluster SECAL et – lors d'une crise soudaine dans la zone - une intervention conjointe, mobilisant soit ledit acteur AME, soit un autre acteur SECAL, est coordonnée avec l'appui des Clusters*).
17. Travailler ensemble dans la **prise de contact et le transfert d'information** aux bénéficiaires, aux autorités locales, et à la communauté ciblée ;
18. **Partager les plaintes et tout autre feedback** d'intérêt aux acteurs intervenant dans l'autre secteur, soulevés à travers le système de Gestion de Plaintes ;
19. **Mener des initiatives communes de plaidoyer auprès des bailleurs des fonds** et de la coordination humanitaire pour le financement des activités répondant aux besoins identifiés sur le terrain, telles que les activités en AME et SECAL, et ne pouvant pas être couvertes par un des acteurs de ces secteurs ;
20. **Participer activement et régulièrement**, en tant que membre, **dans les forums de coordination** (Cluster AME et SECAL aux niveaux provinciaux et national), et maintenir un dialogue ouvert avec les acteurs intervenants dans les deux domaines pour éviter tout doublon dans l'assistance et favoriser une bonne prise en compte des gaps ;
21. **Partager les leçons apprises et les bonnes pratiques** en termes de ciblage, mise en œuvre du projet, coordination, suivi-évaluation, communication, etc.
22. Partager au sein des Clusters AME et SECAL, aux niveaux provinciaux et/ou national, toute **nouvelle alerte ou situation préoccupante** qui affecte l'un des deux secteurs.
23. **Partager respectivement lors des réunions de Cluster**, aux niveaux provinciaux et national, pendant 5 minutes sur les grandes lignes/activités en cours dans l'autre secteur.

Cluster AME / 'NFI' et Abris

- Lignes Directrices du Cluster AME/'NFI' et Abris pour le Plan de Réponse Humanitaire (PRH) 2017
- La Charte des Engagements Minimums du Cluster AME/'NFI' et Abris
- Les 10 Engagements sur la Redevabilité envers la Population Affectée / Bénéficiaires
- Les 6 Engagements sur le Genre et AME/Abris
- Le Checklist Protection du Cluster
- Les outils sur l'approche d'évaluation Score-Card AME

Cluster Sécurité Alimentaire

- Lignes directrices du Cluster SECAL
- Les outils d'enquête Score de Consommation Alimentaire et Indice de Stratégie de Survie (fiche d'enquête, note explicative, fichier de saisie et de traitement informatique des données collectées)
- Outils sur le main streaming de la protection : check list et guide line